

DAAC Limoges : Semaine du cerveau

Ce dispositif est ouvert au 1er et au 2d degré. Pour s'y inscrire, une double démarche est à effectuer :

1/ renseigner un projet EAC avant le 30 septembre 2024 dans Adage ; 2/ s'inscrire sur le site de la manifestation en février 2025



LE PROJET

Description :

Organisée chaque année au mois de mars depuis 1999, la Semaine du Cerveau est coordonnée en France par la [Société des Neurosciences](#). Cette manifestation internationale, organisée simultanément dans une centaine de pays et plus de 120 villes en France, a pour but de sensibiliser le grand public à l'importance de la recherche sur le cerveau. C'est l'occasion pour de nombreux chercheurs et chercheuses de rencontrer le public et de partager avec lui les avancées obtenues dans les laboratoires de recherche en neurosciences, d'en présenter les enjeux pour la connaissance du cerveau et les implications pour notre société. Récreasciences coordonne cette manifestation pour le territoire Limousin

Domaine(s) artistique(s) et culturel(s) [voir liste déroulante] :

Culture scientifique technique et industrielle

Partenaires :

Récreasciences, Société Française des Neurosciences, et Université de Limoges

Articulation avec un projet 1er degré :

Oui ou non selon le cas, sachant qu'elle est possible.

LES PARTICIPANTS

Les établissements de 2nd degré : collèges et lycées.

Intervenant : chercheurs et/ou cliniciens

LE CONTENU DU PROJET

Rencontrer :

Des chercheurs en lien avec les neurosciences.

Pratiquer :

Tout est permis pour les formats de médiation de la semaine du



cerveau : un chercheur dans ma classe, discussion des métiers liés aux neurosciences, bénéficier d'un spectacle, d'ateliers scientifiques en lien avec le cerveau....

Connaitre :

Une intervention spécifique en neurosciences est généralement accompagnée d'un travail en amont de la classe soit au travers du programme scolaire, soit par projet pédagogique

Restitutions envisagées :

Durant la Semaine du cerveau **10 au 16 mars 2025**.

Étapes prévisionnelles :

- Projet à renseigner dans Adage **avant le 30/09/2024**
- Inscription sur le site du dispositif **en janvier -février 2025**
- Restitution pendant la Semaine du cerveau

BUDGET PREVISIONNEL

Ce qui est pris en charge par les partenaires :

- Le transport, l'hébergement des intervenants
- Le Kit communication

Ce qui reste à financer par l'établissement :

Eventuellement la prise en charge du repas de l'intervenant (en fonction des plages horaires de l'intervention)

Aucun élément budgétaire n'est à renseigner dans ADAGE pour s'inscrire au dispositif, sauf dans le cas d'une mise en œuvre spécifique et enrichie de l'action qui requerrait des moyens complémentaires.

Pour en savoir plus : <https://recreasciences.com/nos-evenements/semaine-du-cerveau/>
Contact : s.ennjimi@recreasciences.com